

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 07/03/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL.

Le Compte de Gestion 2024 établi par Madame le Comptable du Trésor de la Commune a été adopté précédemment.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2024 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du Compte de Gestion 2024 dressé par Madame le Comptable du Trésor, soit :

- Section de Fonctionnement : excédent de : 115 058.77 €
- Section d'Investissement : déficit de : 56 957.96 €

Le résultat global 2024 est de : excédent de : 58 100.81 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Roger SIRI, 1^{er} Adjoint assure la Présidence et invite l'assemblée à délibérer.

Le Conseil, par 5 voix POUR,

- **Approuve le Compte Administratif 2024 du budget principal, conforme aux écritures du Compte de Gestion 2024, selon les éléments ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 21 mars 2025.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

